

COMMUNE NOUVELLE  
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 09.09.2024 / 01

LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

**SÉANCE PUBLIQUE**  
**AU TELECENTRE**  
**Rue Delaplanche à LIVAROT**

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 8

Absents sans pouvoirs : 22

Majorité absolue : 35

L'an **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **09 septembre**, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 03 septembre 2024, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

- **Etaient présents** : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Daniel ANTOINE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr François GILAS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Arnaud JERU, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mr Dominique MOREAU, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Philippe SOETAERT, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

**Absents ayant donné pouvoirs :**

- Mme Charlotte CHEVALLIER, pouvoir à Mr Didier LALLIER
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Joël VREL
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mme Marianne FLORAT
- Mme Sylvaine HOULLEMARE, pouvoir à Mr Christophe LERNER
- Mme Françoise MECKERT, pouvoir à Mr Guillaume ANNE
- Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS
- Mr Yohann-Cédric TELLIER, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME.

**Absents excusés :**

- Mr Patrick BEAUJAN.

**Absents :**

- Mme Virginie BARRIERE
- Mr Jack BOISJOLY
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mr Alain FOUQUET
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mme Virginie LAURO
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTE
- Mme Pascale PAYNEL
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mme Emilie PIEDNOIR est désignée secrétaire de séance.

**REGULARISATION COMPTABLE DE LA MOINS VALUE DU DOSSIER DE LA FROMAGERIE GRAINDORGE – OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE**

Lors du rachat du bâtiment accueil touristique en 2012 conformément à l'accord qui avait été signé en 2002 par la Commune de Livarot et la Fromagerie Graindorge, certaines écritures comptables n'ont pas été passées correctement ce qui ressort en anomalie dans le Compte Financier Unique (CFU) de la Commune. Après les recherches qui ont été faites par la Commune et avec l'accord du Service de la Gestion Comptable (SGC) de Lisieux, il est nécessaire de procéder à la régularisation de cette anomalie.

Considérant la nécessité de régulariser le compte 2766 en anomalie d'un montant de 571 683 ,81 € dans le cadre de la qualité comptable ;

Considérant que la correction d'erreurs sur exercice antérieur doit être neutre sur le résultat de l'exercice ;

Considérant que pour assurer la neutralité de ces corrections, il est désormais obligatoire de corriger les erreurs sur exercices antérieurs par opération d'ordre non budgétaire par prélèvement sur le compte 192 ;

Considérant que ces opérations sont neutres budgétairement pour la collectivité et qu'elles n'auront aucun impact sur le résultat de fonctionnement et d'investissement ;

Le conseil devra autoriser le comptable à procéder aux régularisations attendues par opérations d'ordre non budgétaires par l'utilisation du compte 192, concernant le budget en M57.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**AUTORISE** le comptable à procéder aux régularisations attendues par opérations d'ordre non budgétaires par l'utilisation du compte 192, concernant le budget en M57.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 10 septembre 2024.

Le Maire de la Commune,  
« Livarot – Pays d'Auge »  
Frédéric LEGOUVERNEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20240916-2024-09-16-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/09/2024